

N° 9574. ACCORD SUR LE SAUVETAGE DES ASTRONAUTES, LE RETOUR DES ASTRONAUTES ET LA RESTITUTION DES OBJETS LANCÉS DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE. OUVERT À LA SIGNATURE À LONDRES, MOSCOU ET WASHINGTON LE 22 AVRIL 1968¹

RATIFICATION

Instrument déposé auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique le :
17 février 1972

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

(Avec déclaration aux termes de laquelle l'Accord prendra également effet à l'égard du *Land de Berlin* le jour de son entrée en vigueur en République fédérale d'Allemagne.)

La déclaration certifiée a été enregistrée par les Etats-Unis d'Amérique le 2 mai 1972.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 672, p. 119; pour les faits ultérieurs, voir l'annexe A des volumes 680, 690, 693, 699, 719, 724, 727, 732, 737, 753, 757, 772, 776, 792, 797, 808, et 820.